

PROCLAMATION

SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES— 28 MAI AU 3 JUIN 2017 « FAUX ÊTRE LA! »

Considérant que, la municipalité de _____
s'engage à favoriser chez les citoyens ayant des handicaps la pleine participation
aux ressources de notre communauté, et

Considérant que, de nombreuses personnes vivant avec des handicaps font face à
des obstacles dans les domaines de l'emploi, d'accès à l'information, des
transports, du logement, de l'éducation, des loisirs, et d'autres supports reliés aux
handicaps; et

Considérant que, nous croyons que plus de citoyens handicapés devraient avoir la
chance d'accéder les soutiens reliés aux personnes handicapées nécessaires pour
accroître leurs perspectives au Nouveau-Brunswick; et

Considérant que, nous appuyons le thème «Faux être la!»;

À ces causes, sachez que, je, _____ ,
Maire(sse) de _____ demande à la population de
_____ de participer avec notre Conseil aux
démarches visant à reconnaître les personnes handicapées et au rôle qu'elles
peuvent jouer dans notre communauté par la tenue de la Semaine de
sensibilisation à la situation des personnes handicapées, du 28 mai au 3 juin 2017.

Signé et scellé : _____

Maire(sse) de : _____

S'il vous plaît, veuillez retourner la proclamation:

Comité Exécutive

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

250 rue King, pièce 140

CP 6000

Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Télécopieur : 1 506 444-3001

Courriel : pcsdp@gnb.ca

La Proclamation de la Semaine de sensibilisation à la situation

des personnes handicapées a été lue par _____
(nom de la personne)

pendant la réunion du conseil de _____
(nom de la municipalité)

le _____, 2017.

